

# INSCRIPTION RENTRÉE 2025

(enfant né en 2022 et avant)

## Inscription

**Pour inscrire votre enfant à l'école**, adressez-vous à la **mairie** de Marcillac la Croisille (05 55 27 82 05 ou [mairie.marcillaclacroisille@orange.fr](mailto:mairie.marcillaclacroisille@orange.fr)). Une fiche de renseignement vous sera envoyée. Vous devrez la retourner accompagnée des documents suivants :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- un justificatif de domicile ;
- **un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.**

*L'accueil des enfants de moins de trois ans se fait dans la limite des places disponibles une fois que l'ensemble des opérations de rentrée est effectuée.*

*Pour la rentrée de **septembre**, pourront être accueillis les élèves de 2 ans **nés au cours du premier trimestre (janvier à mars)**. Dans la limite des places disponibles, une rentrée en **janvier** pourra avoir lieu pour les enfants nés **entre janvier et juin**.*

**Admission** (sur rendez-vous uniquement 05 55 27 80 99 ou [ecole.marcillac@ac-limoges.fr](mailto:ecole.marcillac@ac-limoges.fr) )

Faites ensuite **enregistrer** l'inscription de votre enfant par le directeur de l'école primaire. Une copie des documents suivants vous sera demandée :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- **un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.**
- le certificat d'inscription délivré par la mairie